

Fiche produit

CAP Menuisier Installateur

SITE DE FORMATION



Lycée TANI MALANDI
de Chirongui



- ✓ **Public concerné** : Toute personne âgée de 16 à 29 ans*
- ✓ **Prérequis/niveau d'entrée** : Savoirs de base - Maîtrise niveau 3ème
- ✓ **Situation administrative** : CNI ou Titre de séjour autorisant le travail à Mayotte. Avoir un numéro de Sécurité Sociale
- ✓ **Modalités d'inscription et délais d'accès** : Entretien et/ou Test et/ou grille de positionnement. Inscription de mi-mai à mi-décembre.

A PROPOS DE LA FORMATION



Objectifs :

Etre capable de faire la pose des ouvrages : de menuiserie à l'intérieur et à l'extérieur des locaux : portes, fenêtres, escaliers, mobiliers, parquets etc...

Le titulaire du CAP menuisier installateur participe, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions :

- Préparation de la mise en œuvre ;
- Logistique ;
- Mise en œuvre sur chantier ;
- Maintenance des ouvrages et des matériels de chantier.

Contenu de la formation :

Blocs de compétences professionnelles

- Bloc 1 : Préparer la mise en œuvre sur un chantier
- Bloc 2 : Mettre en œuvre des ouvrages sur un chantier
- Bloc 3 : Prévention Santé Environnement (PSE)

Blocs de compétences générales

- Bloc 1 : Français – Histoire-géographie / Enseignement moral et civique
- Bloc 2 : Mathématiques - Sciences physiques et chimiques
- Bloc 3 : Education physique et sportif
- Bloc 4 : Langue vivante étrangère
- Bloc 5: Arts appliqués et culture artistique

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Mise en situation professionnelle en entreprise. Enseignements théoriques et pratiques des enseignements en centre de formation.

Modalités d'évaluation :

Contrôle en cours de formation et examen ponctuel

Bon à savoir : La validation d'un ou plusieurs blocs de compétences est possible à l'issue de la formation.

Durée-calendrier :

- Alternances CFA/entreprise du 02 octobre 2024 au 12 juin 2026.
- Durée totale de la formation sur 2 ans: 800 heures

Code RNCP	Date de validation	Certificateur
RNCP35974	31/08/2026	11004301500012

*Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans : Les apprenti.e.s préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés (sans limite d'âge), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les jeunes de moins de 15 ans ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3^e) dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans et un jour.

Intervenant.e.s :

Enseignant.e.s de l'Education Nationale ou formateurs professionnels avec une expérience significative.

Poursuites d'études et débouchés :

Voir : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/Formations/Lycees/cap-menuisier-installateur>

Mobilité :

Le Greta-Cfa accompagne dans leurs démarches, les apprenti.e.s qui souhaitent partir étudier ou travailler à l'étranger.

Tarif et financement :

- Coût de la formation : 7300 €
- Gratuité pour l'apprenti.e
- Taxe d'apprentissage versée par les entreprises à un OPCO

Pour en savoir plus sur les droits et obligations des employeurs, des maîtres d'apprentissage et des apprenti.e.s, rendez-vous sur le portail de l'Association Nationale des Apprentis de France : www.anaf.fr

Renseignements et inscriptions :

LPO TANI MALANDI de Chirongui

BP 12

97620 CHIRONGUI

☎ 0269 62 87 14

✉ ufa.lpo.chirongui@ac-mayotte.fr

Référente pédagogique et coordonnatrice de l'action :

Mme FONTE Sailina

☎ 0639 09 37 07

✉ sailina.fonte@ac-mayotte.fr

Référente mobilité :

Mme Zainati ALI

☎ 0639 40 98 65

✉ ufa.lpo-sada@ac-mayotte.fr



Pour toute suggestion ou réclamation, veuillez-vous rendre sur notre site internet :

🌐 greta-cfa.ac-mayotte.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les locaux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La référente handicap étudie les modalités d'accès à la formation visée en fonction de la nature du handicap et des solutions d'aménagement de poste de travail possibles.

Référente handicap :

Mme Amidaty OUMAR

☎ 0639 28 04 65

✉ : social.gretacfamayotte@gmail.com

Résultats de la session de juin 2023 :

- 😊 Taux de réussite à l'examen : 71%
- 👍 Taux de satisfaction des apprentis : 100%
- 👤 Taux d'insertion en milieu professionnel : 20%
- 🎓 Taux de poursuite d'études : 80%
- ✖ Taux d'interruption en cours de parcours : 28%